



COMMUNE DE LORMAYE

Procès - Verbal du Conseil Municipal du 9 mars 2026

Convocation en date du 03/03/2026

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 20 octobre 2025
- 2) Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) 2026
- 3) Compte Financier Unique CFU 2025
- 4) Remboursement d'une location de la salle des fêtes
- 5) Organisation du bureau de vote pour les élections municipales (15 et 22 mars 2026)
- 6) Syndicats et commissions
- 7) Questions diverses

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de LORMAYE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de M. THIROUIN Bertrand, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. THIROUIN Bertrand, Mme DAVOUST Sylvie, M. MAILLARD Patrick, Mme DALLOZ Sandrine, M. ROBERGE Cédric, M. MARTIN David, Mme GOUIN Nelly, Mme GRAND Pascale, M. BIDET Philippe, Mme SAINTOT Guylaine, M. DUC Michel, Mme GEFFROY Sandrine et M. KWASNIEWSKI Jacky

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : M. DE BOISFOSSÉ Thibault

Secrétaire de séance : Mme GRAND Pascale

En ouverture de la séance, M. le Maire invite les conseillers à avoir une pensée affectueuse pour Denis LEDER, ancien conseiller municipal et ancien Président du Comité des Fêtes et dont l'épouse, Martine, est décédée ce samedi. Le Conseil témoigne de sa sincère sympathie envers Denis et toute sa famille.

I) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 OCTOBRE 2025

Réf 2026/1 : Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 20 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

II) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT (FDI) 2026

Réf 2026/2 : ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE

Amélioration du cadre de vie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

- approuve le projet de réalisation des travaux suivants :

- **Régulation thermique ancienne école et salle des fêtes (Mise en place d'une régulation de chauffage individuelle pour les anciennes salles de classe – désormais mises à disposition d'associations – et de la salle des fêtes avec horloge de programmation)**

- **Pour un montant de 3 991,70 € HT - soit 4 790,04 € TTC**

- sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'investissement pour cette réalisation, pour un montant de 1 198,00 € soit 30 % du coût du projet HT.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

- Début des travaux : septembre 2026
- Fin des travaux : octobre 2026

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Charges (coût du projet) en €	Produits (financeurs) en €
⇒ Coût global : 3 991,70 € HT	⇒ Financements publics : FDI 1 198,00 € (30 % de la dépense HT) Autofinancement 2 793,70 € (70 % de la dépense HT) Autofinancement TVA 798,34 €
Total charges = 4 790,04 € TTC	Total des produits = 4 790,04 €

III) COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2025

M. le Maire informe le Conseil que la trésorerie n'a pas encore pu éditer le document définitif. En effet, les services de l'État ont fait face le mois dernier à un défaut matériel de leurs serveurs informatiques, ce qui a entraîné un retard dans la génération des états.

Aussi, le Conseil est contraint d'ajourner ce point de l'ordre du jour. Malgré tout, M. le Maire fait une présentation complète des chiffres que la prochaine équipe aura donc à valider.

IV) REMBOURSEMENT D'UNE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Réf 2026/3 : M. le Maire indique au Conseil que le 12 septembre dernier, M. NORET avait réservé la salle des fêtes communale pour le week-end des 6 et 7 décembre 2025.

Malheureusement, une situation familiale difficile l'avait contraint à annuler sa réservation.

M. le Maire demande donc au Conseil si, à titre exceptionnel et en raison des circonstances particulières de l'annulation, il consentirait au remboursement de l'acompte de la location qui avait été versé, à savoir 125 €.

Après délibération et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal autorise le remboursement de cette somme à M. NORET Cyril.

V) ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES (15 ET 22 MARS 2026)

L'organisation et les permanences des conseillers au bureau de vote des prochaines élections municipales (15 et 22 mars 2026) sont planifiées selon les disponibilités de chacun.

XII) SYNDICATS ET COMMISSIONS

Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre – SEBV (M. MAILLARD) : En l'absence de quorum, les comptes et budgets n'ont pas encore pu être votés. L'entretien de la digue de Nogent-le-Roi / Coulombs / Lormaye sera bien désormais normalisée par le syndicat

Eure-et-Loir Ingénierie (M. DUC) : Les comptes sont équilibrés mais en grande partie grâce à l'augmentation de la dotation du département et à une baisse des charges de personnel, une baisse qui se traduit toutefois par un certain manque de services et de prestations en faveur des communes membres. Beaucoup souhaiteraient d'ailleurs se désengager.

Syndicat des Eaux de Ruffin (MM. THIROUIN et DUC) : L'harmonisation des tarifs se poursuit à la hausse pour les communes de l'ancien syndicat de l'agglomération nogentaise (dont Lormaye). Concernant les problèmes de pression du réseau d'eau potable, rue de Maintenon, qui contrarient pour le moment la création de nouveaux logements, les études se poursuivent.

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique – SIRP (Mmes GRAND, SAINTOT et M. ROBERGE) : Les comptes sont très satisfaisants et une baisse de 5 % des participations des communes a ainsi pu être validée pour cette année. En revanche, la diminution des effectifs se confirme et devrait entraîner une nouvelle fermeture de classe à l'été prochain (qui coïnciderait, cependant, avec le départ en retraite d'une enseignante). De nombreux travaux d'entretien (des peintures notamment) sont prévus cet été pour un coût estimé à 40 000 €. Le syndicat et les enseignants sont, malheureusement, toujours confrontés à quelques élèves très difficiles.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (Mme DAVOUST) : Faute de quorum, le vote des budgets a dû être différé. Des projets de grande envergure (méthanisation, ...) avec les syndicats des départements voisins (Indre, Indre-et-Loire, ...) sont en cours, ce qui semble avoir poussé M. Xavier Nicolas, le Président, à finalement envisager un nouveau mandat à la tête du syndicat.

XIII) QUESTIONS DIVERSES

M. KWASNIEWKI rappelle l'affaissement d'une plaque d'égout et de bordures de trottoirs aux abords de son habitation, probablement en rapport avec le passage de canalisations. Il évoque également le curage nécessaire de certains fossés, en particulier celui de la rivière d'Auge, prévu de longue date. Enfin, il estime qu'il serait profitable de pouvoir installer des récupérateurs d'eau pour les toitures du nouveau garage des associations dans l'ancienne cour de l'école.

M. DUC observe qu'il faudrait pouvoir aménager, à l'avenir, un point d'entrée dans la rivière du Roulebois pour procéder à des nettoyages lors de mises en eaux basses.

Il conclut en expliquant que les herbes qui commençaient à envahir la Tour du Pilon ont été gracieusement enlevées par un habitant qui, de par son métier, disposait de la nacelle appropriée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 20.